



L'audio intégrale en version originale (malgache) des déclarations d'Andry Rajoelina, en direct sur TVM, le vendredi 4 septembre 2009 Le sort en est jeté. En prenant une décision audacieuse mais logique, face aux inepties des trois mouvances, par la voix de Zafy Albert, Andry Rajoelina a fait entrer Madagascar dans une ère de renouveau à tous les points de vue.



Fini le temps des directoires militaires style africain. Celui de 1975, après l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava était exceptionnel. Si le 17 mars 2009, ça n'a pas marché, malgré les offres alléchantes de Marc Ravalomanana, ça ne marchera plus jamais. Images de l'unité des forces armées malgaches prises le vendredi 4 septembre 2009, dans la matinée, au Centre de conférences internationales d'Ivato Les forces armées malgaches demeurent unies et soudées sous un seul commandement. Elles sont désormais aux ordres de la patrie pour veiller à la sauvegarde de la souveraineté nationale et prendre en charge la sécurité des biens et des personnes. Voici d'ailleurs les sept points énumérés par le

Général Ravelomanana Claude, Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie :

1. L'armée malgache demeure unie

- >2. L'armée malgache dénonce tout acte visant à déstabiliser la solidarité en son sein

- >3. Conformément aux résolutions des Assises militaires, l'armée malgache ne s'implique pas dans la politique partisane

- >4. L'armée malgache prône la souveraineté nationale

- >5. Les forces armées malgaches refusent catégoriquement la mise en place d'un directoire militaire

- >6. Les forces armées malgaches condamneront toute nomination qui n'aura pas reçu l'autorisation des autorités compétentes au sein de l'armée

- >7. Les forces armées maintiennent une position neutre et restent le défenseur de la souveraineté et l'intérêt supérieur de la Nation.

Les mouvances Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana ne peuvent donc plus compter sur un directoire militaire pour espérer pourrir encore plus la situation. Comme ils ne peuvent plus compter sur la majorité de la population malgache de Madagascar, très bien représentée les 2 et 3 septembre aux palais d'Ambohitsorohitra et d'Iavoloha. L'avenir appartient, à présent, à la jeunesse et aux quadragénaires malgaches tous azimuts. Il était temps. Cela, évidemment ne va pas passer comme une lettre à la poste étant donné que ces trois tyrannosaures, habitués à demander l'aumône et à infantiliser le peuple comme quoi « sans bailleurs de fonds point de salut », vont dépenser leurs biens mal acquis à pratiquer la politique de la terre brûlée.



leParisien.fr

Archives

Justice

Cinq ans de prison pour l'escroc à l'humanitaire

29.07.2006

LE TRIBUNAL correctionnel de Grasse a condamné hier à cinq ans de prison ferme et 375 000 d'amende un homme d'affaires français reconnu coupable d'avoir escroqué 3,275 millions de dollars à la banque d'Etat malgache sous couvert d'une opération humanitaire en faveur de Madagascar. Le prévenu, Rudolf Lep, alias Raymond Maurel ou Rudy Morel, en fuite depuis plusieurs années, était visé par une plainte déposée en décembre 1995 par la Banque nationale malgache. Après la destruction des cultures par le cyclone Géralda qui avait ravagé l'île au début de 1994, une société d'Etat, la Somacodis, avait signé un contrat avec la société Flanco AG de Vaduz (Liechtenstein) pour la fourniture de 100.000 t de riz, farine, sucre et huile, à prix coûtant. La confirmation de ce marché s'est concrétisée par le versement à la société Flanco, dont Rudolf Lep a affirmé avoir été le président, d'une somme de 3,275 millions de dollars à titre de garantie par la Banque d'Etat, le 2 juin 1994. Cette somme devait être restituée dans les huit jours. Mais Rudolf Lep, 74 ans, connu des services des polices, n'a pas honoré ce remboursement. Il aurait en fait utilisé illégalement cette somme comme dépôt de garantie dans une autre affaire concernant l'achat d'un stock d'or.

Le Parisien
Cet article a été publié dans la rubrique Les Faits Divers

Un très mauvais exemple de très mauvaise gouvernance sous le mandat écourté du président Zaly Albert

